



Décalage entre le facture et le contrat de gaz

Par **haralex**, le **17/04/2008** à **10:32**

Bonjour, rnrnJ'ai signé un contrat de gaz avec la société Vitogaz. Celui-ci a été conclu le le 16 mai 2007 et prévoit une tarification de 940 Euros HT de ma cuve soit, 1124,24 Euros TTC.rnrnJe reçois une facture d'un montant de 1030 Euros HT le 13 novembre 2007 soit, un TTC de 1241,74 Euros. rnrnJe contact le commercial avec lequel j'ai signé le contrat pour avoir des explication sur le décalage entre ci qui a été conclu et la facture. Il me répond qu'il y a une erreur car le gaz a connu une augmentation de 30 Euros entre la signature du contrat et la facture. Et qu'il faut que je contacte ma conseillère chez Vitogaz pour le lui expliquer. Ainsi, elle doit modifier la facture en conséquence.rnrnJe contacte la conseillère qui me dit qu'elle va revoir cela avec le commercial car en réalité le gaz a subi 2 augmentations : une de 30 Euros et une autre de 60 Euros. rnrnDe ce fait le tarif de ma cuve est passé de 940 Euros HT à 1030 Euros HT en moins de 6mois. rnrnLes uns et autres devant ce contacter, ... J'attends plusieurs mois des informations de leur part. En l'absence de celles-ci, je les relances à nouveaux, plusieurs mois après, je suis toujours sans nouvelles.rnrnAujourd'hui, je reçois une facture non modifier m'informant d'une régularisation de mon compte, pour le solde de cette facture. rnrnJ'ai recontacté la conseillère de chez Vitogaz qui m'a dit avoir demandé un geste commercial pour cette facture. On le lui aurait refuser un geste commercial car je bénéficierai d'un barème de tarif HT déjà très avantageux.rnrnTant de confusion me laisse très contraiée. rnrnAussi, je souhaite leur verser ce que je pense leur devoir selon le commercial. c'est à dire : 940 Euros HT + une augmentation de 30 Euros soit 970 Euros HT, ce qui fait un TTC de 1160,12 Euros. rnA ce jour, selon ce calcul je leur doit la sommes de 132,12 Euros et non 213,74 Euros. rnrnPuis-je régler ces 132,12 Euros et arrêter le prélèvement automatique, sachant que je déménage au mois de juillet et que par conséquent, je ne renouvellerai pas de commande?rnrnMerci de votre réponse,rnrnTrès cordialement, rnrnMelle HARDOUIN